



PRÉFET DE LA RÉUNION

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 6 juillet 2020

Condoléances du préfet de La Réunion à la famille de Tiloun

Jacques Billant, préfet de La Réunion, adresse ses plus sincères condoléances à la famille et aux proches de Jean-Michel Ramoune, dit Tiloun, artiste maloyèr, décédé brutalement ce dimanche 5 juillet à l'âge de 53 ans.

Né dans le quartier de la Source à Saint-Denis, **Jean-Michel Ramoune** découvre très tôt avec Alain Peters, Henri Madoré et Tikok Vellaye, le chant, la musique et les percussions. Educateur de rue, il chante aux côtés de Firmin Viry, Gilbert Pounia, Daniel Honoré ou encore Danyèl Waro, qui le pousseront à enregistrer ses textes et compositions et à devenir ainsi **Tiloun**.

Ces deux passions, artistique et sociale, ne le quitteront jamais.

Généreux, engagé, discret, bienveillant, Tiloun aimait et défendait la langue créole et plus largement le patrimoine musical de l'océan Indien. Acteur engagé de la vie réunionnaise, il poursuivait son combat contre l'exclusion, le décrochage scolaire et social et la lutte contre le diabète.

Au moment de son décès, Tiloun enregistrait au Kerveguen 5 des chansons de son prochain album.

Contact presse
Service régional de la communication interministérielle

Tél : 02 62 40 77 77
Mél : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr
Twitter et Facebook @Prefet974